



Conseil aux entreprises : Stratégie



Photo: Peuvre - 1^{ère} édition: 06/09



Conseil aux entreprises : Technico-économique



Gestion administrative et de l'information



Aménagement du territoire et développement local



Animations : rejoignez les groupes



Formation



Agro-environnement



Bâtiment



Gestion du bois et de la haie



Cultures & Fourrages et produits cidricoles



Élevage

Estimation de matériels

Le service qui permet à l'agriculteur ou à l'entrepreneur de travaux agricoles de connaître la valeur de son parc de matériels.



Les atouts clés

- Profiter des conseils d'un ingénieur spécialisé "Machinisme et mécanisation".
- Bénéficier d'un conseil indépendant des considérations commerciales.



Ce que nous vous proposons

- Une visite et un passage en revue des différents matériels, avec les personnes directement concernées.
- L'identification et le descriptif de chaque matériel (caractéristiques, état, conformité...), en lien éventuel avec le tableau des immobilisations (comptabilité).
- La fourniture de l'estimation au demandeur, sous quinzaine, en plusieurs exemplaires selon les besoins (associés, notaire, comptable...).



Résultats

Une estimation claire et précise, sous forme de tableau :

- Identification identique au numéro utilisé dans la comptabilité.
- Matériel : type, n° de série, année de mise en service, descriptif détaillé.
- Valeur des matériels.
- Valeur du parc.

Public

- Agriculteurs, CUMA, entreprises de travaux agricoles en phase d'installation, de cessation d'activité, de création ou de dissolution de société, de décès, de divorce...

Les +

- Intervention réalisée par un spécialiste en "Machinisme et mécanisation".

A savoir

- La nécessité de fournir tous les éléments et justificatifs permettant de conduire l'estimation.

Chambre d'Agriculture de la Manche
Maison de l'Agriculture
Avenue de Paris
50000 SAINT-LÔ Cedex
Tél. 02 33 06 49 55
developpement@manche.chambagri.fr
www.manche.chambagri.fr

